

DU PROFESSIONNALISATION À LA GÉNÉALOGIE

PRÉSENTATION :

Durée totale de la formation :

Période : septembre à juin

Modalités d'enseignement : enseignement à distance (100%)

Le métier de généalogiste successoral connaît une forte expansion depuis la loi de réforme des successions de 2006. Le DU PROGEN (Professionalisation à la Généalogie), entièrement dispensé à distance, aspire à combler le manque actuel de formation universitaire dans ce domaine en France. Il est conçu comme la suite et le complément du DU GENEFA (Histoire et Généalogie familiale).

Il propose une combinaison d'enseignements fondamentaux dispensés par des enseignants-chercheurs et d'enseignements appliqués proposés par des professionnels. Il conduit également les participants à mettre en pratique ces compétences lors d'un stage tutoré.

Qu'est-ce qu'un Diplôme Universitaire (DU) ?

Après la validation du mémoire, l'étudiant obtient un Diplôme Universitaire (DU). C'est un diplôme délivré par une université française, contrairement à la licence, au master et au doctorat, qui sont des diplômes nationaux, c'est-à-dire des « diplômes d'État » délivré au nom du ministère.

Le DU correspond à un domaine restreint, à vocation temporaire ou professionnelle. Chaque université est donc habilitée pour des DU spécifiques. Le mode d'accès, la durée des études, le mode d'évaluation peuvent être très différents selon le but professionnalisant du diplôme.

OBJECTIFS :

- Acquérir auprès de spécialistes les compétences nécessaires à l'exercice professionnel de la généalogie.
- Être formé aux réalités du métier de généalogiste par des professionnels en activité.
- Mettre en pratique les compétences acquises.

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES :

- Droit successoral
- Droit appliqué à la généalogie : droit des régimes matrimoniaux, droit foncier, droit de la famille, droit international privé, droit des sociétés
- Cadre d'exercice de la généalogie
- Pratiques de la généalogie professionnelle
- Techniques de communication
- Réalisation d'un stage professionnel



INSERTION PROFESSIONNELLE :

- * Généalogiste (code ROME K2401)
- * Emploi dans un cabinet de généalogie successorale
- * Auto-entrepreneuriat

Tout savoir sur la formation à distance: <http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/se-former-a-distance.html>

Comment s'inscrire: www.univ-lemans.fr/inscription

Contacts

Département Histoire

Email: seHist-let@univ-lemans.fr



Faculté des Lettres,
Langues & Sciences
Humaines

Le Mans Université